

COLLIN Valery - DDTM 14/SUR/PR<valery.collin@calvados.gouv.fr>

À :

HEBERT Valerie ;

BLANCHET Melanie

Cc :PRIOUL Morgane - DDTM 14/SUR/Planification <morgane.prioul@calvados.gouv.fr>;

roxane.vanhee;+1 autre

Lun 23/06/2025 14:57

Bonjour,

Je vous joins quelques observations mineures relatives à **la Modification N°5 du PLU de Bretteville-sur-Odon**, qui ne sont pas de nature à motiver un Avis de l'État.

Le projet est très cohérent notamment pour densifier le secteur de la rue de Bretagne (centre bourg avec commerces/services)

Dans la **Note de présentation** :

- p 3 : Pour les bâtiments économiques et les équipements collectifs de + 10 000 m² de S.P. : le renvoi au SCOT n'est pas assez détaillé dans la mesure où il ne précise pas les obligations en matière de besoins en énergie /d'ENR (80 % sauf exceptions),
- p 4 : Le zonage d'assainissement de Caen la mer aurait pu être ajouté à minima en lien (ou en annexe).

Dans le **règlement écrit**, il est nécessaire de **supprimer la référence à l'article L 123-1-13 du CU** (abrogé) pour les aires de stationnement qui relèvent des articles L 111-19 et s. du code de l'urbanisme.

Vous en souhaitant bonne réception

Cordialement

VALÉRY COLLIN

Chargé de mission prévention des risques et planification
Service Urbanisme et Risques

10 boulevard du Général Vanier, 14052 Caen 04

Tel : 02 31 43 19 27 ou 06 61 63 93 21

valery.collin@calvados.gouv.fr



Direction Départementale
des Territoires
et de la Mer